



## Communiqué de presse

### **Enquête sur les cimetières de la région parisienne : un sujet rarement exploré à ce jour**

Quelques jours avant la Toussaint, où des millions de français se rendront dans les cimetières, une étude menée conjointement par le SIFUREP et l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) sur 107 cimetières, donne des éléments de réflexion et de prospective sur l'évolution et la place des cimetières dans la cité.

Miroirs d'une ville, on retrouve dans les cimetières les événements qui l'ont traversée. Construits à l'origine à l'extérieur des villes, ils se trouvent aujourd'hui au cœur de territoires urbanisés et occupent des espaces importants. Ils renferment des qualités paysagères, architecturales et urbaines insoupçonnées. Ces équipements collectifs doivent aussi s'adapter aux nouvelles pratiques funéraires mais également urbaines.

Considérés comme des espaces libres plantés, les cimetières, comme les parcs, jouent un rôle du point de vue environnemental. Ce sont souvent des espaces de nature en ville, des réserves de biodiversité.

Se pose donc la question de la mise en valeur de ces espaces qui tiennent une place à part dans la cité.

En participant au colloque organisé le 19 octobre prochain par le SIFUREP, vous aurez en avant-première les résultats de cette étude dévoilés par leurs auteurs Frédéric BERTRAND, architecte et urbaniste (APUR), Pauline VIROT, démographe (APUR) et Gian Marco VIDOR, Historien - Max Planck Institute Berlin, Spécialiste du patrimoine funéraire – ASCE (Association of Significant Cemeteries in Europe).

Parallèlement, le SIFUREP a mené une étude portant sur la gestion financière des cimetières. Là aussi un domaine peu exploré.

### **La seconde partie du colloque réunira pour une réflexion sur la place des cimetières dans l'aménagement de la métropole urbaine de grands noms de l'urbanisme et du paysage :**

- Gilles CLEMENT, ingénieur horticole, paysagiste qui a remporté le Grand Prix du paysage en 1998. Enseignant à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, Gilles CLEMENT est l'auteur de plusieurs concepts qui ont marqué les acteurs du paysage de la fin du 20<sup>ème</sup> siècle ou le début du 21<sup>ème</sup> siècle dont notamment : « Le jardin planétaire », « Le tiers-paysage » et « Le jardin en mouvement ».

- Bernardo SECCHI et Paola VIGANO, les architectes et urbanismes du Cabinet STUDIO 10, l'une des dix équipes sélectionnées dans le cadre de la consultation du Grand Paris.
- Francis Rol-Tanguy, Directeur de l'APUR

Pour participer au colloque,

**Le mardi 19 octobre 2010 à 8h30**  
**Espace du Centenaire, Maison de la RATP,**  
**189 rue de Bercy, 75012 Paris**

Merci de vous inscrire auprès d'Emilie DEROUEN, par mail : [ederouen@sifurep.com](mailto:ederouen@sifurep.com)  
ou par fax : 01.44.74.83.91.

**Contact presse :**  
**Catherine DUMAS**  
Tél : 01 44 74 32 09 - [cdumas@sifurep.com](mailto:cdumas@sifurep.com)

## **Le SIFUREP, syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne**

Le syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne a été créé en 1905 et a pour objet :

- d'assurer dans les communes adhérentes, par voie de gestion déléguée, le service extérieur des pompes funèbres, **qui permet aux familles qui le souhaitent de bénéficier d'un contrat dont la qualité et les tarifs sont définis et contrôlés par le Syndicat.**

- de lancer toutes études préalables à l'implantation, à l'extension ou à l'aménagement de chambres funéraires, de crématoriums ainsi que de cimetières communaux ou intercommunaux et, éventuellement, de tous équipements connexes.

Il exerce ces compétences pour le compte de **74 communes** des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Yvelines.

L'importance de la population desservie, plus de 3.135.000 habitants, a permis l'implantation et le développement d'un grand service public intercommunal proche des administrés et susceptible de mettre à leur disposition à tout moment et en toutes circonstances, des agents efficaces, des équipements et un matériel modernes.

Il assure le contrôle de la gestion de **sept contrats de délégation de service public** pour:

- le service extérieur des pompes funèbres, délégataire OGF. Le contrat de délégation permet de proposer aux familles un service public dont la qualité et les tarifs sont précisément définis et contrôlés par le syndicat dans le respect des principes suivants :
  - la continuité du service, l'égalité de traitement, la protection des familles,
- la construction et l'exploitation du crématorium du Mont-Valérien à Nanterre, Concessionnaire : OGF
- la construction et l'exploitation du crématorium du Val-de-Bièvre à Arcueil, Concessionnaire : Société Groupement Funéraire Francilien (G2F)
- la construction et l'exploitation du crématorium du cimetière du Parc à Clamart, concessionnaire OGF
- la construction et l'exploitation du crématorium du cimetière de Champigny-sur-Marne, concessionnaire SEM Services Funéraires - Ville de Paris,
- la gestion des maisons funéraires de Nanterre et de Montreuil.

Il est présidé depuis 2008 par **Dominique ADENOT**, Maire de Champigny-sur-Marne.

Le syndicat édite un guide des obsèques qui est remis gracieusement aux familles par les communes adhérentes et qui leur permet d'avoir tous les éléments pour faire face à l'organisation d'obsèques. La nouvelle édition sera disponible pour le colloque.